

UNIDIS
À l'attention de Madame Caroline ANQUETIL
Déléguée Générale
23 rue d'Aumale
75009 Paris

Montreuil, le 11 juillet 2022

Madame la Déléguée Générale,

Face aux difficultés toujours plus nombreuses de recrutement de salariés qualifiés dans nos industries et du départ conséquent de toute une génération de travailleurs expérimentés arrivant à l'âge de la retraite, le défi à relever pour le devenir de nos branches du papier carton est immense.

Conscient de cette situation, le collectif Filpac-Cgt des syndicats du secteur travaille à la mise en place de centres de formation dans des régions sous-dotées et d'actions de sensibilisation à l'égard de jeunes public (Lycéens et collégiens).

En lien avec l'association « Avenir Papeterie de Bègles », nous considérons que la création d'un nouveau CFA au sein de la métropole bordelaise serait à même de contribuer à apporter des réponses aux défis de la formation de nouvelles générations de travailleurs formés et qualifiés pour le devenir de nos industries.

Ce projet de création d'un nouveau CFA est à ce jour soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine mais dont la décision de s'engager plus dans ce projet dépend de la manifestation d'une volonté des employeurs du secteur de s'engager dans ce projet audacieux.

L'OPCO 2I devra être sollicité pour examiner les modalités d'investissements et l'aide nécessaire à la mise en place du CFA.

L'AFIFOR est aussi très intéressée par la création de ce CFA et est prête à s'engager dans le projet.

Mais comme vous le savez ce qui devient déterminant à ce stade de lancement d'un tel projet, c'est la manifestation d'une marque d'intérêts et d'un engagement indispensable de la profession.

Pour donner corps à cette volonté que nous pensons commune, de mettre en place une telle structure de formation dédiée à nos professions, nous vous proposons de travailler à l'organisation d'un colloque réunissant les pouvoirs publics, les organismes et institutions intéressés, les employeurs de l'industrie papetière et du carton de la région Nouvelle Aquitaine, votre organisation, ainsi que les organisations d'employeurs de secteurs professionnels connexe (comme les forestiers par exemple ou ceux des industries graphiques), les organisations syndicales de salariés de nos professions ainsi que les associations qui pourraient soutenir ce projet.

Notre fédération syndicale se tient à votre disposition, avec l'association « Avenir Papeterie de Bègles », si vous souhaitez de plus amples explications sur la mise en place de ce CFA.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir Madame la Déléguée Générale, nos salutations distinguées.

Pour la Filpac-Cgt
Carlos TUNON
Secrétaire Général

